



Communiqué de presse, le 15 décembre 2008

La Région Alsace, EDF, ÉS et leurs partenaires lancent un appel à projets pour la rénovation de 50 maisons individuelles « facteur 4 post-Grenelle »

Dans le cadre de la Convention de Coopération pour le Développement Durable de l'Alsace, signée le 21 novembre dernier, le groupe EDF en Alsace, en venant renforcer le programme énergivie de la Région Alsace et de l'ADEME, contribue à l'éco-efficacité de la région en encourageant les économies d'énergies et la réduction des émissions des gaz à effet de serre dans l'habitat particulier.

À ce titre, **la Région Alsace, EDF, ÉS et leurs partenaires représentant les professionnels du bâtiment lancent un appel à projets visant la réalisation de 50 rénovations thermiques exemplaires de maisons individuelles** en Alsace, en adéquation avec les orientations énergétiques « post-Grenelle » à l'horizon 2020. Les projets de rénovations seront **proposés et réalisés par les professionnels du bâtiment**.

Le dispositif de cet appel à projets prévoit une prise en charge conjointe par EDF / ÉS, les professionnels du bâtiment et les propriétaires concernés des surcoûts occasionnés pour atteindre les niveaux de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effets de serre permettant une réduction d'un facteur 4 des émissions de CO₂, comme le prévoit le protocole de Kyoto. Un montant de **500 000 euros sera investi par EDF / ÉS** pour y parvenir.

L'Alsace disposera ainsi d'un parc de référence de maisons individuelles rénovées thermiquement unique en France et confortera son avance en matière d'éco-efficacité énergétique, conformément aux objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement à l'horizon 2020.

Les projets pourront être soumis jusqu'en juin 2009, par les professionnels du bâtiment formés à une approche globale de l'amélioration énergétique des logements.

Cette action, novatrice à l'échelle de l'habitat particulier en France, s'inscrit comme une première étape de la Convention de Coopération EDF / Région Alsace pour le Développement Durable de l'Alsace, signée le 21 novembre dernier par Adrien Zeller, Président de la Région Alsace et Pierre Gadonneix, Président du Groupe EDF pour une durée de 3 ans. Cet **appel à projets s'inscrit dans le cadre du programme énergivie**, initié en 2003 par la Région Alsace avec le soutien de l'ADEME et de l'Union européenne et doté un budget de 64,5 M€ pour la période 2007/2013, le programme énergivie fait la promotion des énergies renouvelables et des bâtiments économes en énergie respectant les niveaux de consommation définis par le label BBC-effinergie.

Ce projet ambitionne de répondre à **3 objectifs majeurs au bénéfice de l'habitat alsacien** :

- Atteindre des normes « basse consommation » en privilégiant l'isolation du bâti et l'utilisation de matériaux à haute performance, engendrant un surcoût acceptable par rapport à une rénovation initialement prévue
- Réaliser des économies conséquentes (« facteur 4 ») sur les consommations de chauffage, et réduire simultanément les émissions de gaz à effet de serre
- Permettre la démultiplication de cette approche à plus grande échelle en réalisant une étude de reproductibilité économique

Ces rénovations conduiront à la création de « modèles de référence » innovants, remplissant les critères suivants :

- **Une consommation d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire réduite d'un facteur 4, par rapport aux consommations avant travaux, donc inférieure à 80 kWh/m²/an** (décliné selon zone climatique et altitude)
- **Une émission de CO₂ pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire également réduite d'un facteur 4, donc inférieure à 15 kgeq CO₂/m²/an,**
- **Un coût d'utilisation maîtrisé, donc inférieur à 7€/m²/an** pour les charges de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Les rénovations sont **proposées et réalisées par les professionnels du bâtiment** (entreprise ou groupement d'entreprises) formés à l'approche globale de l'amélioration énergétique des bâtiments.

Contacts presse

laCompagnie – Sabrina Curto 03 88 18 34 34 ou s.curto@lacompanie.org

Groupe EDF – Isabelle Cablé 03 88 25 38 37 – 06 88 18 0119 ou isabelle.cable@edf.fr

Région Alsace – Gaëlle Tortil 03 88 15 69 84 – 06 78 79 93 36 ou gaelle.tortil@region-alsace.eu

HYPERLINKHYPERLINK

Pourquoi cet appel à projets ?

Aujourd'hui, les rénovations globales (portant à la fois sur l'isolation, la ventilation, les fenêtres et le système de chauffage) de maisons individuelles proposées par les professionnels du bâtiment permettent le plus souvent une réduction par 2 des consommations d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude. C'est une amélioration importante, mais insuffisante pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement à horizon 2020, et le protocole de Kyoto (division par 4 des émissions de gaz à effets de serre dans les pays développés, à horizon 2050). L'appel à projets permettra aux professionnels du bâtiment, en Alsace, de proposer à 50 de leurs clients une rénovation thermique « facteur 4 » de leur maison, en réduisant fortement le coût de cet effort supplémentaire pour le client, et à l'Alsace de disposer ainsi dès 2009 d'un parc de références reproductibles de rénovations thermiques « post-Grenelle ».

Modalités de recevabilité des projets soumis par les professionnels jusqu'en juin 2009

Les rénovations sont **proposées et réalisées par les professionnels du bâtiment** (entreprise ou groupement d'entreprises) formés à l'approche globale de l'amélioration énergétique des bâtiments.

Ce sont ces professionnels qui répondent à l'appel à projets, avec l'accord de leur client.

Les projets peuvent être soumis par les professionnels du bâtiment **jusqu'au 30 juin 2009** et doivent respecter les conditions cumulatives suivantes :

- Concerner une maison individuelle existante dont le propriétaire est l'occupant ou un bailleur privé, situé sur les territoires administratifs des départements 67 ou 68,
- Concerner au départ une rénovation globale lourde prévoyant des travaux multi-lots (« bouquet de travaux ») en travaillant en priorité sur l'isolation afin de diviser a minima les déperditions par 2,
- Comporter toutes les autorisations nécessaires permettant à EDF / ÉS et à la Région Alsace de réaliser un suivi précis des consommations après rénovation, et de communiquer sur les projets réalisés.

Un dispositif de sélection collégial

Les projets seront sélectionnés par un Comité de suivi composé d'experts d'EDF, d'ÉS, de l'ADEME, de la Région Alsace et des Organisations Professionnelles du Bâtiment.

Les projets retenus répondront par ailleurs à une volonté de répartir harmonieusement les rénovations sur le territoire afin qu'elles expriment une certaine diversité de modes de construction, d'énergies de chauffage, de performances thermiques ou de diversité des solutions de rénovation mises en oeuvre.

Pour que le projet soit sélectionné, les professionnels du bâtiment devront impérativement soumettre au Comité de suivi un devis initial de rénovation thermique signé par le client ainsi qu'une simulation thermique préalable (réalisée grâce au logiciel remis lors de la formation à l'approche globale de l'amélioration énergétique des bâtiments FEEBat - Formation aux Economies d'Énergie des entreprises et des artisans du Bâtiment). EDF / ÉS s'assureront de la faisabilité du projet par un diagnostic complémentaire approfondi.

Le financement des rénovations : un effort conjoint des trois parties

Les surcoûts par rapport au devis initial, permettant d'atteindre la performance « post-Grenelle », seront pris en charge conjointement par les professionnels du bâtiment réalisant la rénovation (qui réaliseront à « prix coûtant » les améliorations nécessaires), EDF ou ÉS et le client final : l'effort conjoint des professionnels et EDF / ÉS permettra de ramener le surcoût pour le client à un niveau acceptable, le client acceptant, en contrepartie, le suivi approfondi de ses consommations, et de contribuer à la communication sur les solutions mises en oeuvre et les résultats obtenus, par exemple à l'occasion de visites.

Des professionnels du bâtiment préalablement formés

Le dispositif FEEBat (Formation aux Economies d'Énergie des entreprises et des artisans du Bâtiment), financé volontairement par les énergéticiens français, et au premier rang par le groupe EDF, a été lancé début 2008 afin que les professionnels du bâtiment renforcent leur approche globale de l'amélioration énergétique des bâtiments. Les trois modules d'enseignement dispensent les connaissances et les outils pour accompagner les mutations de leurs métiers et proposer à leurs clients des solutions performantes de rénovation, alliant confort, économies d'énergie et protection de l'environnement. Ils permettent ainsi de prendre conscience des évolutions nécessaires, en termes de méthodes de travail et d'organisation, pour répondre au mieux aux attentes des clients et accompagner les objectifs du

Grenelle de l'environnement.

L'originalité de ces formations est de proposer l'approche, les outils de calcul et les techniques pour améliorer conjointement l'enveloppe (donc le besoin de chauffage) et le système de chauffage d'un bâtiment. Elles donnent donc aux entreprises concernées les outils nécessaires pour proposer à leurs clients les rénovations globales « post-Grenelle » qui font l'objet de l'appel à projets.

Une contribution aux orientations post-Grenelle

En matière d'efficacité énergétique, le secteur du bâtiment offre la possibilité de réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre sans atteinte à la qualité architecturale ou au confort. Ces actions de réduction des consommations concernent autant l'habitat que le secteur tertiaire et aussi bien l'existant que la construction neuve.

Aussi, pour lutter contre le réchauffement climatique, la France a pris l'engagement de diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

En effet, les bâtiments résidentiels et tertiaires sont les principaux consommateurs d'énergie en France avec 43 % de la consommation totale nationale. La consommation énergétique totale du secteur du bâtiment a progressé de près de 25 % sur les vingt dernières années. Ces consommations énergétiques élevées sont responsables de 21 % des émissions totales françaises, soit 120 millions de tonnes de CO₂/an.

RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

Renseignements et acte de candidature auprès de :

EDF – ÉS Appel à projets « Rénovations post-Grenelle »

M. Gilles Thiriet

Tel : 06 08 75 48 66 ou gilles.thiriet@edf.fr

À propos d'EDF

Chaque année, le groupe EDF produit en Alsace près de 20 milliards de kWh d'électricité, 100 % sans émission de gaz à effet de serre. Avec les énergies nucléaire, hydraulique et les autres énergies renouvelables, il exploite un parc de production d'électricité performant, diversifié et complémentaire.

40 % de l'énergie est produite à partir d'énergie renouvelable. Énergéticien intégré, le groupe EDF est présent sur l'ensemble des métiers : production, transport, distribution, négoce et vente d'énergie avec 3500 salariés. Le groupe fournit en Alsace de l'énergie (électricité et gaz) et des services d'éco-efficacité énergétique à 800 000 clients particuliers, entreprises et collectivités locales.

Animé par sa responsabilité sociétale et environnementale, le groupe agit avec les élus, les associations, les partenaires et les clients pour le développement durable de l'Alsace et la qualité de vie des habitants.

À propos d'ÉS

Électricité de Strasbourg, entreprise centenaire, filiale du groupe EDF, a étroitement lié son histoire et son développement à sa région. ÉS est une grande entreprise alsacienne, elle s'appuie chaque jour sur ses valeurs de proximité, de performance, de responsabilité et de respect de l'environnement pour servir ses 450 000 clients de 376 communes. La distribution et la vente d'électricité, la vente de gaz et d'énergie verte et le développement de services énergétiques sont les principales activités d'Électricité de Strasbourg.

ÉS place la maîtrise de la demande d'énergie et les énergies renouvelables au coeur de son développement.

Les partenaires du projet

Présentation et contribution

Fédération Française du Bâtiment d'Alsace (FFB Alsace), présidée par Jean-Pierre Talamona

Plus que dans la construction neuve, c'est dans le parc ancien et plus particulièrement dans le logement que se situe le plus gros potentiel d'économies d'énergies.

En soutenant financièrement 50 projets de rénovation thermique, le projet mené par EDF / ÉS devrait permettre aux particuliers d'engager des travaux visant une amélioration importante des performances énergétiques de leur habitation, et ce grâce aux conseils éclairés d'entreprises, tant sur le plan technique que financier.

Ce projet encourage « l'offre globale » des entreprises, qui consiste à proposer au client, après une étude thermique, un conseil personnalisé débouchant sur un bouquet de travaux adaptés à son budget et à ses priorités.

La FFB fonde beaucoup d'espoir dans cette nouvelle approche, et souhaite que ce projet puisse permettre aux entreprises d'acquérir une expérience concrète.

À noter également qu'en 2008, près de 200 salariés et chefs d'entreprises ont été formés par l'Institut de Formation et de Recherche du BTP sur cette thématique dans le cadre des formations qualifiantes FEEBat.

En conclusion, la FFB Alsace se félicite de cette initiative d'EDF / ÉS et lui témoigne tout son soutien. La FFB contribuera à mobiliser les entreprises par des actions de sensibilisation et de communication autour de l'offre globale de rénovation énergétique. Elle prévoit également d'intensifier son effort de formation aux économies d'énergie pour les entreprises en 2009.

La Fédération Française du Bâtiment d'Alsace compte près de 2 000 entreprises adhérentes, de toutes tailles et de tous corps d'état, employant plus de 20 000 salariés. La FFB Alsace a pour vocation de rassembler les entreprises de Bâtiment afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la profession. Depuis plus deux ans, la FFB Alsace est engagée aux côtés du Conseil Régional et de l'ADEME pour promouvoir l'efficacité énergétique dans le Bâtiment en Alsace.

Elle possède une Commission Energie, Environnement et Développement Durable composée de professionnels et d'experts, et s'est dotée d'un animateur-métiers spécialisé sur ces domaines.

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment d'Alsace (CAPEB Alsace), présidée par Daniel Meyer

La CAPEB Alsace et les corporations artisanales saluent la stratégie volontariste d'EDF et des distributeurs d'énergie en Alsace au travers de son projet «50 Rénovations post-Grenelle », programme portant sur la rénovation des maisons individuelles ayant pour objectif d'atteindre des critères basses consommations. Par ailleurs, cette expérimentation vise à mettre en valeur le partenariat noué entre les entreprises, les distributeurs d'énergie et les particuliers.

La CAPEB Alsace soutient cette initiative tant au niveau de ses conséquences techniques, financières que celui de l'amélioration de l'habitat et du confort des particuliers.

Ces rénovations seront menées par des entreprises artisanales ayant suivi une formation FEEBat (Formation aux Economies d'Énergie des entreprises et des artisans du Bâtiment), démontrant ainsi une application concrète de la démarche volontariste que la CAPEB a initiée à travers l'Eco-Artisan.

Dès à présent, près de 100 entreprises ont déjà suivi les formations FEEBat dans le réseau CAPEB et sont donc en mesure de devenir acteurs de l'appel à projets. L'Alsace compte ainsi à travers les deux réseaux de professionnels du Bâtiment près de 200 salariés ou chefs d'entreprise formés. La CAPEB Alsace et les corporations ont su anticiper, par la formation des chefs d'entreprises et de leurs collaborateurs, certains enjeux du Grenelle de l'environnement et devenir ainsi des partenaires reconnus et incontournables dans le domaine des économies d'énergie en Alsace.

Ces rénovations deviendront à terme, de véritables vitrines du savoir-faire technologique des artisans régionaux.

Union des Syndicats d'Architectes d'Alsace (US2A), présidée par Philippe Klein

L'US2A, syndicat régional reconnu et représentatif de la profession a pour vocation de défendre les intérêts de la profession, de participer à sa représentation et d'offrir des services à ses adhérents en particulier dans le domaine de l'information, de la formation et du conseil.

Les actions se déclinent dans des domaines variés pour lesquels la recherche d'une amélioration des pratiques doit permettre aux architectes de mieux répondre aux attentes collectives et aux attentes de leurs clients .

Aujourd'hui, le repositionnement des architectes comme acteurs majeurs de l'acte de bâtir dans la diversité de ses expressions est une priorité et la profession a conscience que le Développement Durable constitue un enjeu sociétal fort. Or grâce à leur formation pluridisciplinaire, leur capacité à gérer un bâtiment de façon globale en tenant compte aussi bien des contraintes et exigences urbanistiques, fonctionnelles, techniques, économiques, culturelles et environnementales, les architectes sont, aujourd'hui, les professionnels les mieux préparés à apporter des réponses pertinentes.

Dans ce contexte, l'US2A se réjouit de participer à l'appel à projets porté par EDF / ÉS.

Au regard du faible niveau de performance d'une partie du parc existant, la rénovation des maisons individuelles et de leur adaptation à la recherche de performances énergétiques élevées constitue un enjeu fort tant sur le plan environnemental qu'économique. La recherche d'un référentiel permettant de tirer des leçons sur un panel représentatif de l'habitat individuel alsacien est une initiative pertinente qui devrait permettre à l'ensemble des acteurs de la rénovation d'affiner leurs réponses.

En effet, le niveau ambitieux des objectifs affichés ne peut se satisfaire d'une accessoirisation de l'existant par la simple mise en place de dispositifs techniques plus ou moins adaptés. C'est bien des réponses globales qu'il s'agit d'apporter, prenant en compte avec finesse l'existant, ses capacités d'adaptation, ses caractéristiques et spécificité et les réponses possibles et acceptables dans leur dimension environnementale et économique, mais aussi patrimoniale.

Ces rénovations nécessiteront de s'adapter à de nouvelles contraintes et de nouveaux usages. Les architectes de la région sont prêts à relever le défi.